

20 juin 2016 - Dossier de presse

L'IDEA et la Commune de Manage partenaires dans l'aménagement des zones d'activité économique

L'IDEA, opérateur économique local

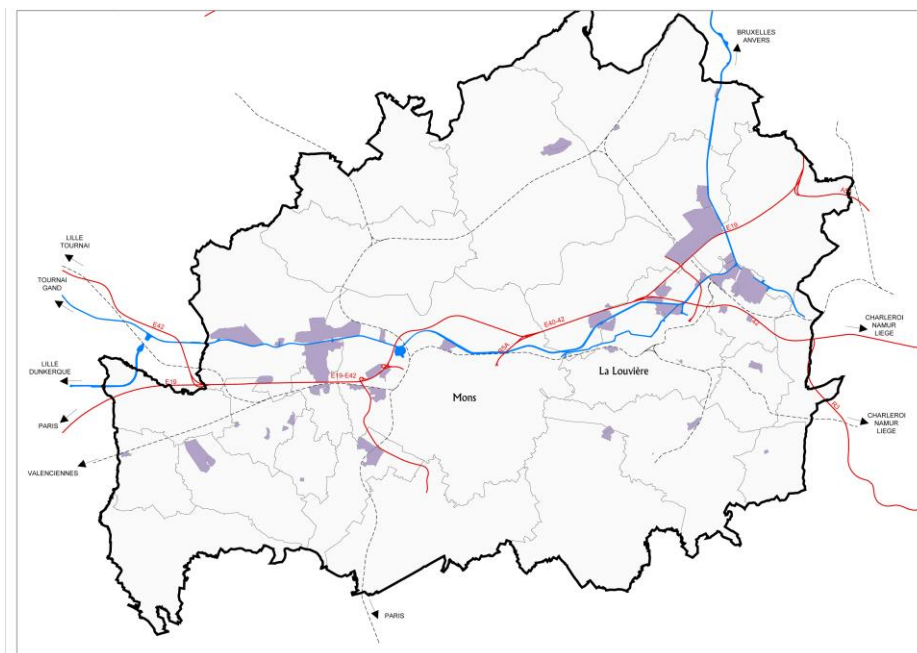
L'IDEA gère aujourd'hui plus de 3.600 ha de terrains industriels équipés, situés au cœur d'un territoire jouissant d'une position centrale à l'échelle de l'Europe, rebaptisé Cœur du Hainaut, Centre d'énergies.

Ces terrains sont répartis en près de 60 zones mixte ou industrielle aux profils divers afin de répondre aux besoins des investisseurs dont :

- 1 plate-forme logistique multimodale à La Louvière (Garocentre) ;
- 1 parc scientifique, Initialis à Mons ;
- 5 parcs (pétro) chimiques ;
- 1 parc raccordé à la géothermie, GEOTHERMIA ;
- etc.

L'IDEA dispose également de 19 structures d'accueil des entreprises (halls-relais, incubateurs, entrepôts logistiques, etc.), soit plus de 35.000 m² d'espaces locatifs, répartis au sein des différentes zones sur le territoire.

Près de 900 entreprises, dont Google, H&M, Johnson&Johnson, Dow Corning, etc. y sont implantées, totalisant plus de 22.000 emplois.



De nombreux projets majeurs et structurants en termes de développement économique sur le territoire de Manage

Au travers de la mise en œuvre de nouvelles zones d'activité économique ou bien encore de l'extension et de l'amélioration de zones existantes et le réaménagement d'un ancien site industriel, l'IDEA assure, en collaboration avec la Commune de Manage, la mise en œuvre de nombreux projets porteurs d'emplois à terme pour le territoire du Cœur du Hainaut.

Extension de la zone d'activité économique de Manage-Scailmont

Fiche signalétique

11,63 ha + 7 ha extension

Zone mixte

Compte aujourd'hui 20 entreprises, soit 223 emplois pour 7,5 ha commercialisés

Dans le cadre de sa dynamique de mise à disposition de nouveaux terrains équipés à destination des entreprises sur le territoire du Cœur du Hainaut, l'IDEA a achevé en 2015 les différentes phases d'équipement pour le projet d'extension de la zone d'activité économique de Manage-Scailmont. D'une superficie initiale de 12 ha aujourd'hui presque saturés, le site pourra courant 2016 accueillir de nouvelles entreprises porteuses d'emploi.

Idéalement située en bordure de l'autoroute E42 et à proximité immédiate de la RN27, cette extension de plus de 9,5 ha permettra d'accueillir de nouvelles entreprises actives dans l'artisanat ou la petite industrie ou bien encore le service aux entreprises. A terme, ce sont plus de 160 emplois qui pourraient être créés sur le site.

Le site étant caractérisé par la présence de bocages et de terrains humides en fond de vallée, un travail important a été réalisé afin de respecter au mieux l'environnement et d'intégrer à terme les entreprises sur différents niveaux, structurés par des haies.

Ces travaux de nivellement, construction de voiries, égouttages et impétrants se sont élevés à près de 2,1 millions €, financés à 80 % par la Wallonie.

Amélioration de la zone d'activité économique de Manage-Bellecourt

Fiche signalétique

11 ha dont 4 ha équipés dans le cadre du projet d'extension (2^e phase)

4 ha déjà occupés

Compte aujourd'hui 11 entreprises, soit 181 emplois

Zone mixte

1^{er} zoning financé dans le cadre du Plan Marshall 1

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des entreprises, l'IDEA a assuré en 2015 les travaux d'aménagement d'une voirie de liaison entre la zone d'activité économique et Le Ry Brabant ainsi que l'amélioration et l'égouttage de la rue du Congo. Ces travaux, s'élevant à plus de 616.000 €, se sont achevés en mai 2016.

Mise en œuvre de la future zone d'activité économique dite Manage Nord

Fiche signalétique

65 ha

Zone industrielle et mixte

Création à terme de 1.300 emplois (ratio de 20 emplois/ha)

Suite à l'appel à projets relatif à l'équipement de nouveaux parcs d'activité économique lancé par le Ministre Marcourt, le Gouvernement wallon a octroyé en 2011, une enveloppe de plus de 10,5 millions € destinée à la mise en œuvre de la zone d'activité économique de Manage au lieu-dit « le Gibet » dans le cadre du Plan Marshall 2.vert.

L'étude économique relative à la sectorisation éventuelle du futur parc d'activité a établi en 2011 trois scénarios de développement répondant aux critères de valorisation de la voie d'eau et de création d'emplois, et confirme le potentiel de développement de l'agroalimentaire. Outre ces critères, l'auteur de l'étude a pris en considération les orientations stratégiques de développement des zones d'activité économique voisines et leurs spécificités telles que la logistique pour Garocentre ou la pétrochimie pour Feluy.

Au vu des propositions formulées, un scénario est retenu qui prône une mixité d'activités ciblées alliant agro-industrie (éco-construction, recyclage) et entreprises agroalimentaires de 2^{ème} et 3^{ème} transformation.

L'auteur de l'étude a ainsi poursuivi ses investigations en établissant une analyse détaillée des besoins des entreprises de ces sous-secteurs et un programme de développement des infrastructures ad hoc, et a soumis une stratégie de développement de la future zone d'activité économique fin 2011.

Cette base permet d'alimenter les arguments économiques et de valider l'adéquation des orientations du schéma. L'année 2011 a été mise à profit pour l'élaboration et la rédaction des différents rapports mais également pour l'étude de l'avant-projet et du projet d'aménagement par l'IDEA. L'IDEA a ensuite lancé un marché de services relatif au volet environnement du rapport urbanistique et environnemental requis par l'affectation en zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel.

Le dossier de reconnaissance économique a été introduit en avril 2012 auprès de la Région wallonne.

Le rapport urbanistique et environnemental a fait l'objet d'un arrêté ministériel en date du 8 juillet 2014. L'Arrêté de reconnaissance et d'expropriation devrait intervenir prochainement. Les travaux devraient pouvoir débuter, après l'obtention du permis d'urbanisme et de la maîtrise foncière de la zone, au 1^{er} semestre 2017.



Création d'une zone d'activité économique sur l'ancien site CODAMI

L'ancien site CODAMI, dont la SPAQuE assure actuellement les travaux de dépollution, a vu son schéma d'aménagement en zone d'activité économique revu en 2015 suite à l'obtention en mai 2015 de subsides FEDER pour le contournement Est de La Louvière, modifiant l'emplacement du rond-point d'accès à la zone. Ce nouveau schéma intègre également le projet de réhabilitation de la SPAQuE, tenant compte des niveaux finis du sol après travaux. A terme, cette nouvelle zone de 11 ha permettra d'accueillir des entreprises actives dans la petite industrie et l'artisanat et devrait permettre la création de 220 emplois.

Quelques chiffres clés

A ce jour, la Commune de Manage compte sur son territoire près de **66 ha de terrains** en zones d'activité économique équipés, accueillant **82 entreprises**, totalisant plus de **1.800 emplois**. A terme, les différents projets cités permettront de compléter l'offre existante de près de **76 ha** et ainsi de contribuer au bien-être économique de la région.

La Commune de Manage ainsi que l'IDEA se réjouissent bien évidemment de ces projets ambitieux qui pourront donner un nouvel essor économique à toute une région.

Contact Presse :

Mme Emilie Zimbili, Responsable Communication IDEA – 0496/57 65 91.